



VILLE PRUDENTE

Le label des communes qui s'engagent
pour la prévention et la sécurité routières



www.villeprudente.fr

Ville Prudente, un label qui valorise votre engagement

Deux accidents corporels sur trois surviennent en agglomération, il reste donc encore beaucoup à faire pour améliorer ce chiffre.

En tant qu'élu local, vous détenez les moyens de développer sur votre territoire une véritable culture de sécurité routière. Qu'il s'agisse d'aménagement, de formation aux risques routiers ou d'actions de sensibilisation, nombre d'entre vous agissent au quotidien pour lutter contre l'insécurité routière et offrir un environnement plus sûr à vos concitoyens.

Afin de mettre en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières, l'association Prévention Routière a créé le label Ville Prudente.

Vous qui vous engagez dans la lutte contre l'insécurité routière, candidatez au label Ville Prudente pour valoriser vos actions !

Le label Ville Prudente

Le label Ville Prudente comporte cinq niveaux. Le niveau de la labellisation est défini après l'examen d'un premier questionnaire rempli en ligne par les collectivités, puis d'une visite terrain menée par les bénévoles de l'association Prévention Routière.

Le questionnaire porte sur plusieurs thèmes. Parmi ceux-ci, les aménagements ou encore les actions de formation et de sensibilisation aux risques routiers.



Communes, comment candidater ?

1

Créez votre compte sur www.villeprudente.fr

2

Remplissez le questionnaire en ligne portant sur vos actions de prévention et de sécurité routières.

3

Si votre dossier est validé une visite terrain sera réalisée par les bénévoles de l'association Prévention Routière.

4

Remise du label à votre commune lors d'une cérémonie officielle.

Les + du label

Les communes candidates au label bénéficient de fiches pratiques afin d'améliorer continuellement leur politique de prévention et de sécurité routières sur leur territoire et d'un outil complet et inédit de statistiques qui permet en quelques clics d'analyser localement l'accidentalité et la mortalité (par région, département, commune) et ainsi de suivre l'évolution mais aussi le coût de l'insécurité routière au niveau local.

Les communes labellisées bénéficient en plus d'un kit de communication aux couleurs du label. Ce kit comprend des affiches, des prêts à publier pour les réseaux sociaux, des articles ...

VILLE PRUDENTE



ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

La remise du label

Chaque année, les villes et villages lauréats reçoivent le label dans le cadre d'une cérémonie officielle.

Un panneau est remis à chaque commune pour valoriser l'obtention de ce label auprès des administrés et des usagers.

www.villeprudente.fr

avec le soutien de :



Groupama
la vraie vie s'assure ici



SYNDICAT
DES ÉQUIPEMENTS
DE LA ROUTE

avec le parrainage de :



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

L'association Prévention Routière

Créée en 1949 et reconnue d'utilité publique en 1955, l'association Prévention Routière agit au quotidien pour réduire la fréquence et la gravité des accidents de la route. De multiples actions sont déployées partout en France pour sensibiliser et informer l'ensemble des Français sur les risques routiers.

Pour mener à bien ces initiatives, l'association peut compter sur la présence de 96 comités départementaux, 1 200 bénévoles mais aussi sur les acteurs locaux et leurs partenaires institutionnels. L'association Prévention Routière réalise ses actions grâce à la générosité de ses donateurs (personnes physiques et morales).

Nos priorités

- Education routière des enfants et des jeunes
- Sensibilisation du grand public
- Formation continue des usagers de la route (infractionnistes, salariés des entreprises, seniors)